



# MEDIAPART

## Déclaration d'intérêts des journalistes de Mediapart

**Prénom et nom :** *Michel Deléan*

**Fonction :** *Journaliste, pôle Enquêtes.*

**Année de naissance :** *1963.*

**1. Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées au cours des cinq années précédant la déclaration.**

*Un livre d'enquête aux éditions Pygmalion (2015).*

*Trois interventions ponctuelles à l'Ecole nationale de la magistrature (2014, 2015, 2016).*

*Participation au festival littéraire de l'association « Lettres du monde » (Bordeaux, 2017).*

**2. Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société au cours des cinq années précédant la date de la déclaration.**

*Aucune.*

**3. Les participations financières directes dans le capital d'une société, la détention d'actions ou d'un portefeuille d'actions, à la date de la déclaration.**

*Parts dans la Société des salariés de Mediapart.*

**4. Les fonctions dirigeantes ou mandats électifs exercés dans une association, un syndicat et/ou un parti politique, au niveau local comme au niveau national, à la date de la déclaration.**

*Aucune.*

**5. L'adhésion à un parti politique à la date de la déclaration.**

*Aucune.*

**6. L'adhésion à un syndicat et/ou une association dont l'objet porte sur la rubrique du ou de la journaliste.**

*Membre de l'Association de la presse judiciaire (et ancien membre du bureau).*

**7. L'activité professionnelle exercée à la date de la déclaration par le ou la conjoint·e, le ou la partenaire lié·e par un pacte civil de solidarité (Pacs), le ou la concubin·e (l'article 515-8 du Code civil définit le concubinage comme « *une union de fait, caractérisée par une vie commune présentant un caractère de stabilité et de continuité, entre deux personnes, de sexe différent ou de même sexe, qui vivent en couple* »).**

Enseignante.

**8. Observations.**

*Aucune.*

Je soussigné Michel Deléan certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait à Paris, le 12 mars 2018

Michel Deléan